20

Henri ESTREBOOU
2, Route de Coos
64360 MONEIN
Tél. : 06.16.66.91.03

Monein, le 1er Septembre 2025

Monsieur le Commissaire Enquêteur,
Messieurs les Responsables CCLO pour le PLUi,

La CCLO a engagé une étude sur un PLUi. Suite à une consultation sur le site Internet et à une réunion publique du 17/03/2025, j'ai été au siège de la CCLO pour consulter le document officiel sur la commune de Monein.

Je suis propriétaire d'une parcelle de terre : AP50 d'une superficie totale de 7200 m2 non cultivée.

Ce terrain était classé en zone 1AU jusqu'à la fin de l'année 2025 ; celui-ci est accessible par la voie départementale D9. L'eau et l'électricité sont situés en bordure de parcelle. Il est situé à l'entrée de la ville de Monein.

Après consultation du document dans les locaux de la CCLO, je me suis rendu compte que le classement a été modifié et supprimé dans le futur PLUi.

Dans le plan joint, on peut voir que ce terrain est à proximité d'une zone urbanisée au contraire de certains très éloignés du centre bourg et qui sont restés constructibles.

En fonction de tous ces éléments, je demande le maintien de ce terrain en zone 1AU pour la constitution de ce PLUi ou lors de la prochaine révision.

A votre disposition pour tout complément d'information.

Cordialement.

Henri ESTREBOOU

20

LACQ ORTHEZ
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

Le Président

Monsieur ESTREBOOU-SUBERBIE Henri
estreboou-suberbie.henri@neuf.fr

Mourenx, le 4 août 2025

OBJET : VOTRE DEMANDE DANS LE CADRE DE LA CONCERTATION PLUI

Nos réf. : URB/BB/MZ

Tél. : 05 59 60 03 46

Monsieur,

Dans le cadre de la concertation du projet d'élaboration du PLUi de la communauté de communes de Lacq-Orthez, vous m'avez fait part de vos observations.

Votre demande portait sur le maintien en zone constructible de la parcelle AP 50.

Un avis défavorable a été notifié, car dans le cadre de la modération de la consommation d'espace et au regard du potentiel de densification important au sein de la trame bâtie de Monein, la parcelle AP 50 n'a pas pu être classée en zone constructible, parce qu'elle est trop éloignée du centre bourg et est cultivée.

La volonté de la CC Lacq-Orthez, en cohérence avec le contexte règlementaire et législatif est d'accueillir des habitants et des activités tout en préservant les espaces agricoles et naturels et en modérant la consommation d'espace. A ce titre, une méthode a été définie pour l'identification des trames urbaines, elle est détaillée dans le rapport de présentation. L'objectif est notamment de rapprocher les zones constructibles des équipements et des réseaux et d'éviter l'urbanisation linéaire.

Si vous souhaitez formuler de nouvelles observations ou éventuellement faire part de vos remarques sur le projet arrêté, durant l'enquête publique, celle-ci se déroulera du 18 août 2025 au 26 septembre 2025.

Les dates et lieux de permanences du commissaire-enquêteur, ainsi que l'adresse mail, seront communiqués par voie de presse, affichage et sur le site internet de la CC Lacq-Orthez dans la rubrique « Le PLUi ».

Je vous prie d'agréer, Monsieur, l'expression de ma considération distinguée.

Le Président,
Pour le Président et par délégation, le Vice-président, délégué au développement économique, au foncier et à l'urbanisme,

Jean-Marie BERGERET-TERCQ

HÔTEL DE LA COMMUNAUTÉ
DE COMMUNES DE LACQ-ORTHEZ
Rond-point des Chênes - BP 73
64150 Mourenx

Tél. : 05 59 60 03 46
cc-lacqorthez.fr

AP344
Rte des Pyrénées
AP65
AP66
AP46
AP47
AP48
AP49
AP64
AP50
AP53
AP61
AP62 AP62
AP248
AP52
AP63
AP60
AO89
AP51
AO298
AO275
AP54
AO297
AP55
AP60
AP60
AP60
AO275
AP55
AP54
Chemin Lamicq
297
AO300
AO265
AO301

geoportail

20

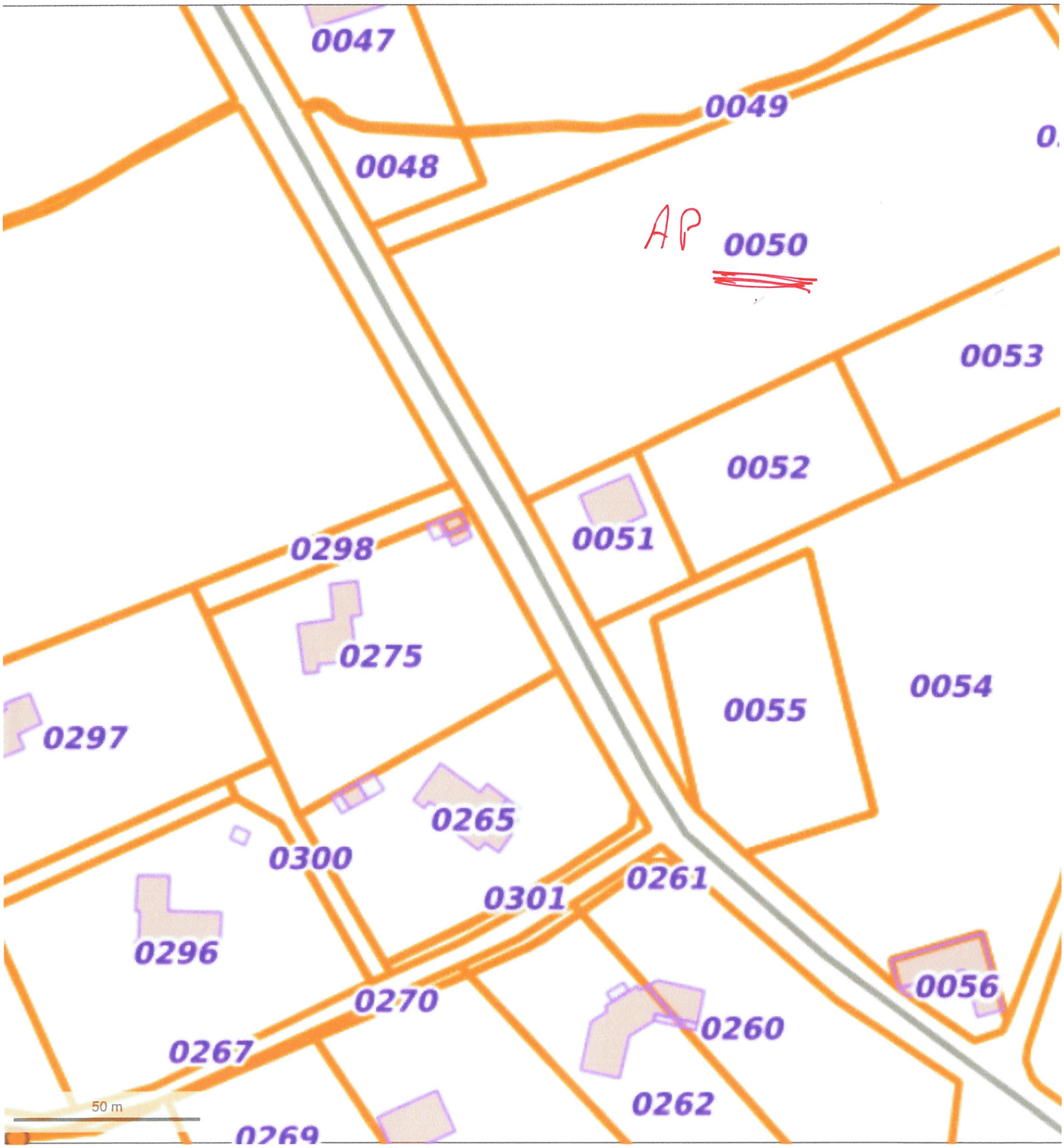

IGN 2023 - www.geoportail.gouv.fr/mentions-legales

Longitude : 0° 34′ 16″
Latitude : 43° 18′ 20″

Monsieur Nicolas ESTREBOOU
736, Chemin Maubourguet
64150 VIELLESEGURE
Tél. : 06.33.67.38.57

Q00

Vielleségure, le 1er Septembre 2025

Monsieur le Commissaire Enquêteur,
Messieurs les responsables CCLO pour le PLUi,

La CCLO a engagé une étude sur un PLUi. Suite à une consultation sur le site Internet et à une réunion publique du 17/03/2025, j'ai été au siège de la CCLO pour consulter le document officiel sur la comme de Vielleségure.

Lors de cette entrevue et de la réunion publique, il a été précisé que des bâtiments pouvaient faire l'objet d'un changement de destinatation selon les dispositions de l'article L151-2 du code de l'urbanisme.

Je suis propriétaire d'une maison d'habitation et de bâtiments annexes sur la parcelle AH28 à Vielleségure (plans joints).

Certains de ces bâtiments agricoles sont amenés, dans un futur proche, à être destinés à un changement de destination ; pour cela, il faut une modification de l'ébauche du PLUi en cours d'élaboration.

J'espère que vous prendrez en considération ma demande dans le nouveau PLUi.

Je me tiens à votre disposition pout tout complément d'information.

Cordialement.

Nicolas ESTREBOOU

geoportail

20

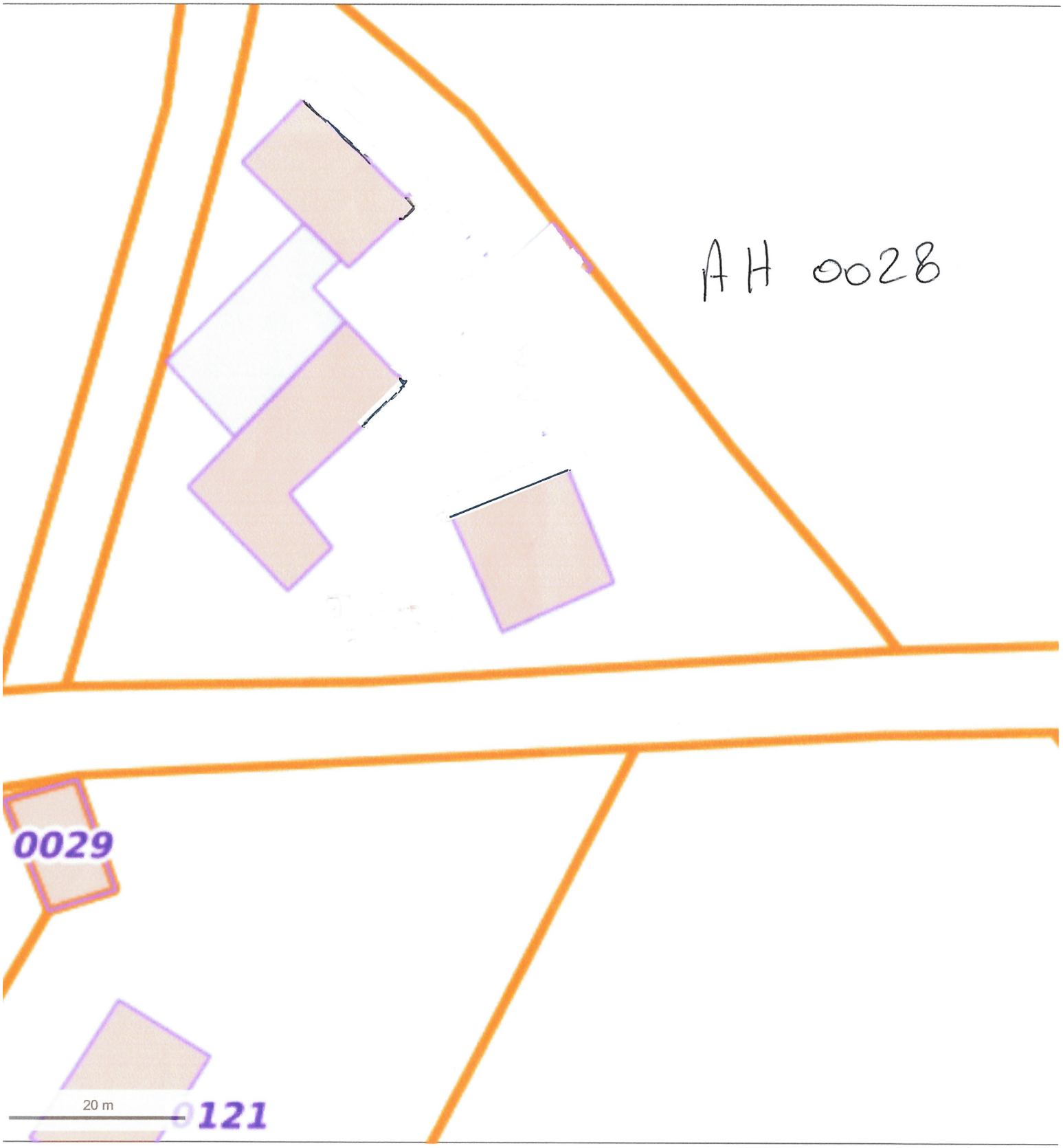

IGN 2023 - www.geoportail.gouv.fr/mentions-legales

Longitude : 0° 41′ 45″
Latitude : 43° 21′ 40″

geoportail

20

IGN 2023 - www.geoportail.gouv.fr/mentions-legales

Longitude : 0° 41' 46"
Latitude : 43° 21' 41"

Monsieur Henri ESTREBOOU
2, Route de Coos
64360 MONEIN
Tél. : 06.16.66.91.03

Monein, le 1er Septembre 2025

Monsieur le Commissaire Enquêteur,
Messieurs les responsables CCLO pour le PLUi,

La CCLO a engagé une étude sur un PLUi. Suite à une consultation sur le site Internet et à une réunion publique du 17/03/2025, j'ai été au siège de la CCLO pour consulter le document officiel sur la comme de Monein.

Lors de cette entrevue et de la réunion publique, il a été précisé que des bâtiments pouvaient faire l'objet d'un changement de destinatation selon les dispositions de l'article L151-2 du code de l'urbanisme.

Je suis propriétaire d'une grange sur la parcelle AO373 à Monein (plans joints).

Ce bâtiment agricole sera amené, dans un futur, à être destiné à un changement de destination ; pour cela, il faut une modification de l'ébauche du PLUi en cours d'élaboration.

J'espère que vous prendrez en considération ma demande dans le nouveau PLUi.

Je me tiens à votre disposition pout tout complément d'information.

Cordialement.

Henri ESTREBOOU

80

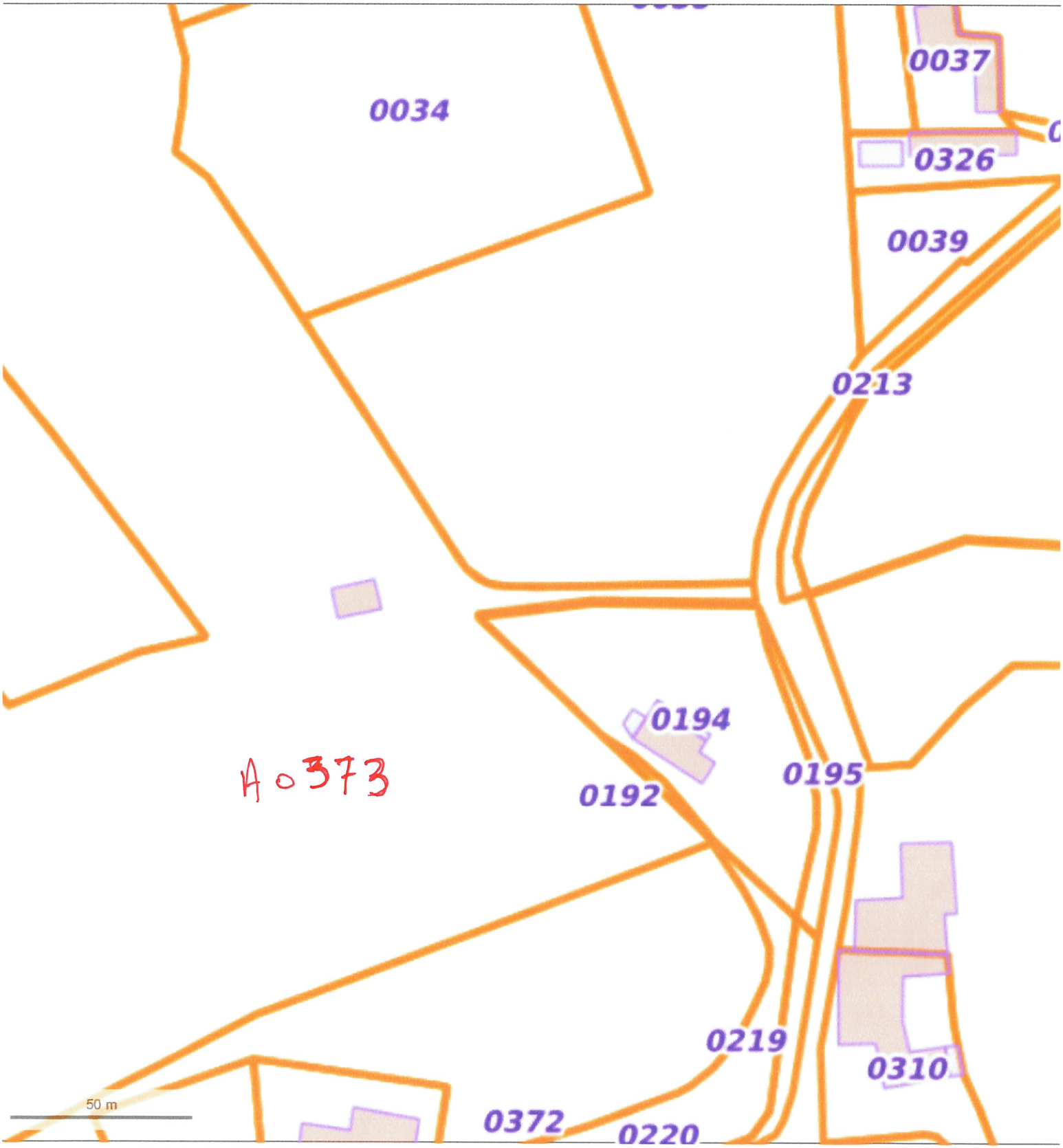

IGN 2023 - www.geoportail.gouv.fr/mentions-legales

Longitude : 0° 34′ 40″
Latitude : 43° 18′ 24″

geoportail

20

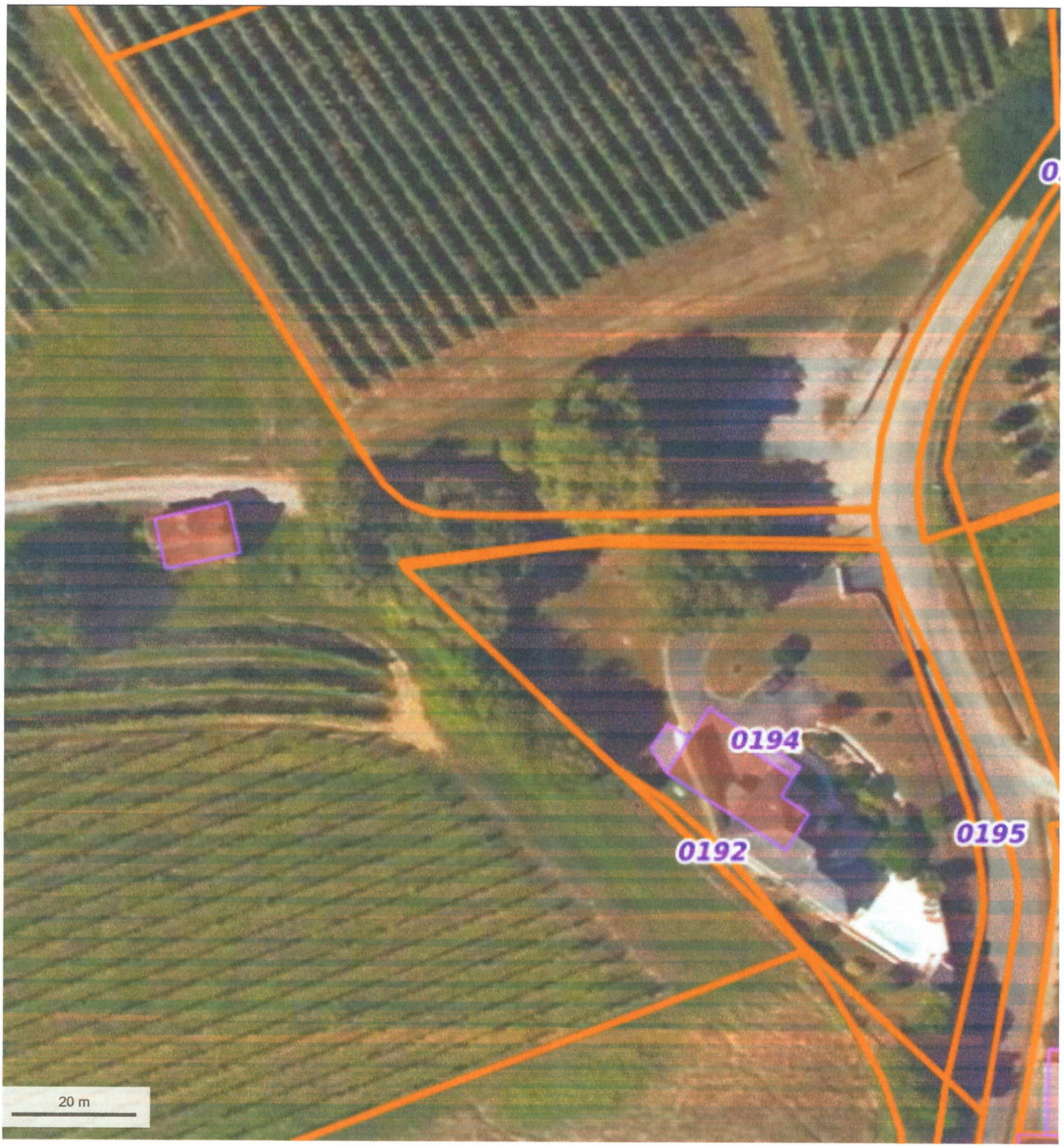

IGN 2023 - www.geoportail.gouv.fr/mentions-legales

Longitude : 0° 34′ 44″
Latitude : 43° 18′ 24″